

SÉMINAIRE PHILEDUC

**DE L'ACTION,
DES INTERACTIONS &
TRANSACTIONS DIALOGIQUES**

Pr. Denis VERNANT

Grenoble, le 19 octobre 2022

PLAN

1 LE PARADIGME ACTIONNEL

1.1 L'analyse pragmatique

1.2 Le socle praxéologique

2 DE L'ACTION

2.1 Définition minimale de l'action

2.2 la personne comme agent

2.3 La coopération

2.4 Les types d'action

2.4.1 Action commune

2.4.2 Action conjointe

3 LE DIALOGUE

3.1 L'interaction langagière

3.1.1 Le contrat fiduciaire

3.2 Les transactions

3.2.1 Transaction intersubjective

3.2.1.1 Le pacte de bienveillance

3.2.2 Transaction intramondaine

3.3 Les types de dialogues

4 CONCLUSION

1 Le paradigme actionnel

Contre la conception représentationnaliste traditionnelle,
le paradigme actionnel consiste à faire de l'action
la source du sens.

Il inspire l'*analyse pragmatique* de l'usage du discours

et

l'étude praxéologique des actions non discursives.

1.1 L'analyse pragmatique

Inaugurée à l'aube du siècle précédent par le logicien Gottlob Frege, puis par les philosophes du langage ordinaire, Ludwig Wittgenstein, John Austin et John Searle la *pragmatique* opère l'analyse informelle des divers usages du langage naturel en termes d'action. Elle a donné naissance à la *théorie des actes de discours*.

Cette approche a été complétée par une étude des interactions *dialogiques* entre interlocuteurs inaugurée par Martin Buber, puis reprise par le russe Mikhail Bakhtine, Emile Benveniste, Francis Jacques en France, Karl Otto Apel en Allemagne, etc.

1.2 Le socle praxéologique

Que l'on considère les actes de discours et/ou les interactions dialogiques, se pose de façon préjudicielle la question de la définition de l'action.

Son traitement philosophique date d'Aristote (voir l'opposition entre *praxis* et *poiësis*), mais au vingtième siècle ont été inventées des théories générales de l'action ou *praxéologies* avec notamment :

- le français Alfred Espinas : *Les Origines de la technologie : étude sociologique*, 1897.
- le polonais Tadeusz Kotarbinski : *Traité du travail efficace*, 1953.

2 Définition de l'action

La définition de l'action demeure
une question ouverte.

Pour la distinguer du simple événement physique, nous en proposons une *définition minimale* en termes d'*attribution* d'une intervention sur le monde due à un agent pourvu de certaines capacités.

2.1 DÉFINITION MINIMALE DE L'ACTION

L'action suppose l'*attribution* d'un phénomène physique à un agent doué d'*intelligence* et capable de *conduire* et de *contrôler* son action.

– L'*intelligence* va de l'aptitude à un simple échange informationnel avec le milieu dans lequel se produit l'action à une capacité de représentation, de réflexion et de conceptualisation.

– La *conduite* est la capacité d'engager et de maintenir l'action lorsque celle-ci se déploie dans le temps. La décision et direction de l'action se font selon un but, une finalité qui ne sont pas nécessairement conscients. Est en jeu le caractère *téléologique* de toute action.

– Le *contrôle* de l'action fait intervenir la capacité de modifier, rectifier, suspendre ou interrompre éventuellement le cours de l'action. Un tel contrôle peut passer par une décision volontaire et délibérée ou un simple processus d'homéostasie.

2.2 LA PERSONNE COMME CO-AGENT

REFLEXIVITE :

- La *conscience de soi* (Descartes) résulte des possibilités intra et interlocutives du discours ;
- La *conscience des choses* (Husserl) dépend de l'usage référentiel des signes (intentionnalité sémantique).

RATIONALITE :

- Limites de la logique déductive comme expression de la rationalité théorique ;
- Nécessité d'une praxéologie comme étude des *raisonnements pratiques* (abduction, analogie,) et des procédures de planification.

FINALITE :

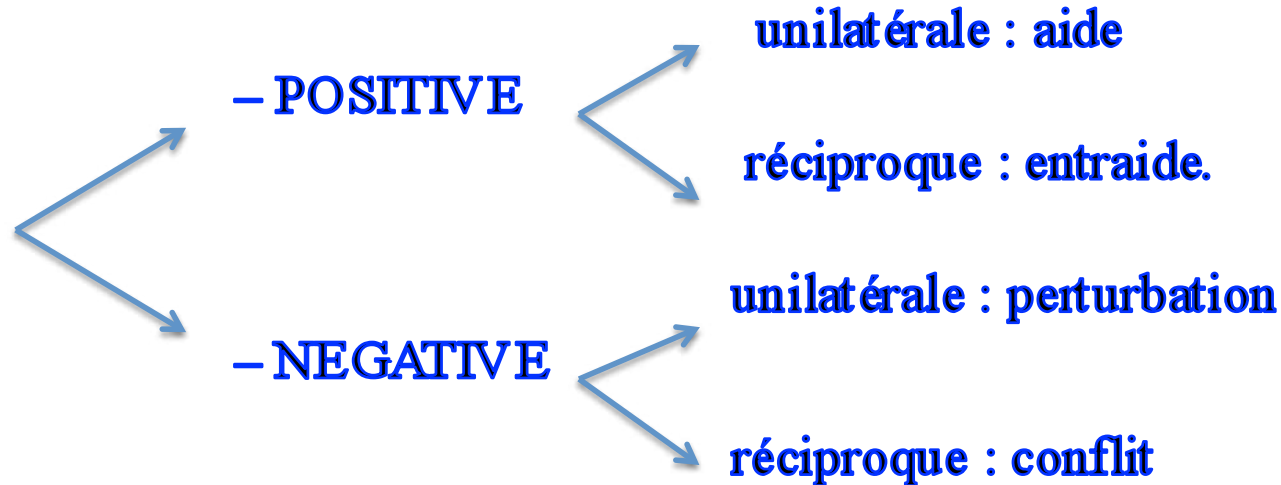
- L'agent agit selon des normes et valeurs, il est *responsable* (axiologie) ;
- L'agent agit en fonction d'intentions ordonnées en un *projet* (intentionnalité praxéologique).

COOPERATIVITE :

- Le sujet se constitue dans et par son rapport dialogique à l'autre (intersubjectivité) ;
- L'agent coopère avec un co-agent dans une situation partagée. Il est soumis au principe de coopération.

2.3 LA COOPÉRATION

COOPÉRATION BIPOLAIRE :



(Tadeusz Kotarbinski, *Traité du bon travail*, chap. 7)

PRINCIPE DIALOGIQUE DE COOPÉRATION :

« Faites que votre contribution dialogique réponde à ce qui est exigé de vous au stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction acceptée de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagé ».

(Paul Grice, « Logic and Conversation », p. 26.

2.4 LES TYPES D'ACTION

TYPE D'ACTION	BUT(S)	STRATEGIE (S)	ACTE (S)	EXE M P L E
Singulière	individuel	personnelle	isolé	Jouer du piano seul
Collective:				
Plurielle	même but imposé	induite	différents	Sauve qui peut
Complémentaire	Buts complémentifs	Prédéterminée	différents	Lire un livre
Coopérative:				
Commune	même but accepté	coordonnées	= ou ≠	pousser une voiture
Conjointe	même but partagé	émergeantes	différents	Jouer aux échecs

2.4.1 L'ACTION COMMUNE

L'action commune opère la coordination d'actions particulières (identiques, différentes ou opposées) intégrées à un projet commun défini par des buts et des stratégies mutuellement acceptées.

- *Positivement*, ex. Pousser ensemble une voiture, jouer ensemble un morceau de musique.
- *Négativement*, ex. s'affronter au tir à la corde.

Dans le champs communicationnel, un discours politique s'avère une action commune : l'orateur parle et fait des promesses, le public écoute et est supposé les croire.

La coordination peut être :

- simultanée : ex. tir à la corde ;
- alternée, ex. scier un arbre au passe-partout ;
- différée, ex. Construire une cathédrale.

2.4.2 L'ACTION CONJOINTE

L'action conjointe est le degré le plus élevé de coopération puisqu'elle coordonne des actions particulières différentes en une *activité située, imprévisible et créatrice [praxis]*.

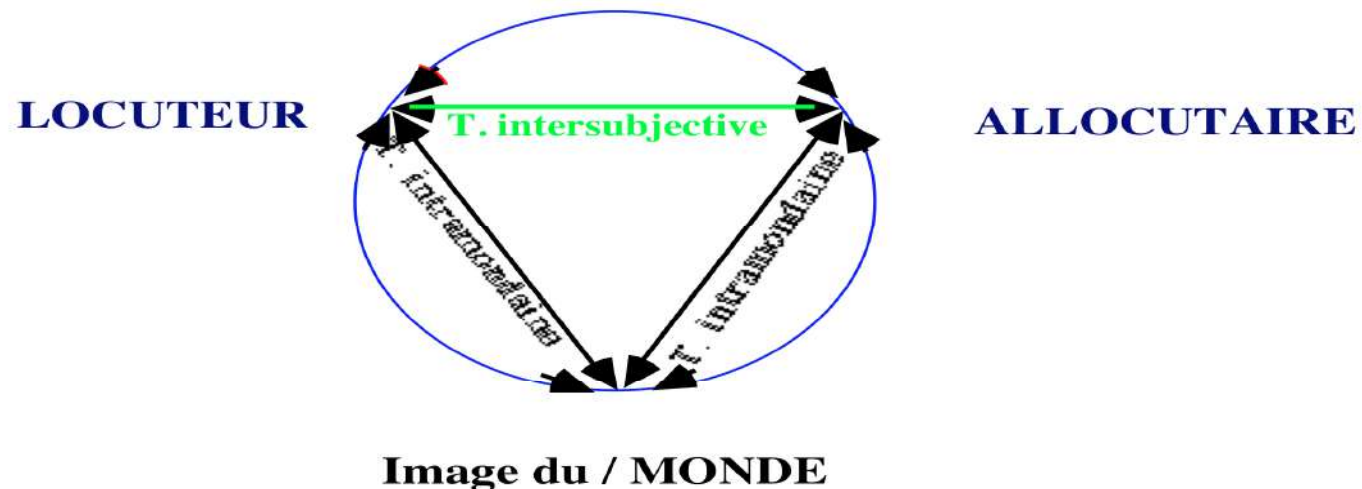
C'est le cas de nombreux jeux et de tous les jeux de langage.

Dans le domaine communicationnel, le paradigme de l'action conjointe est le DIALOGUE (qu'il soit collaboratif ou antagoniste).

L'échange épistolaire est une action conjointe différée.

3 LE DIALOGUE

Le dialogue se déploie en une interaction langagière *hétéronome* en ce qu'elle dépend de finalités transactionnelles, à la fois intersubjectives et intramondaines.



3.1 L'INTERACTION LANGAGIERE

Toute interaction langagière (verbale, gestuelle, posturale, etc.) est un *processus ouvert, imprévisible et créatif* au cours duquel locuteur et allocutaire négocient le sens et la référence pour construire ensemble une image du monde commune.

Dès lors, tout acte de discours proposé doit être négocié et ratifié conjointement comme *interacte* qui acquiert une *fonction dialogique*. Ainsi l'assertion peut valoir comme réponse, réplique, mise en cause, mise en question, etc.

3.1.1 LE CONTRAT FIDUCIAIRE

Toute interaction langagière est soumise à un *contrat fiduciaire* qui lie les deux interlocuteurs et les engage à être *sincères*.

le locuteur s'engage vis-à-vis de l'allocutaire sur la *véracité* de son *dire* et, en retour, l'allocutaire accorde créance, *foi*, en ce que *dit* le locuteur.

« Croire les gens, accepter leur témoignage, c'est le propos essentiel, ou l'un des principaux, de la conversation...../... Ainsi, on ne parle avec autrui (de façon descriptive) que si l'on a foi dans le fait qu'il cherche à communiquer des informations.

[Austin, « La vérité », *Écrits philosophiques*, p. 53].

3.2 LES TRANSACTIONS

Toute interaction est hétéronome :
elle a une finalité transactionnelle à la fois
intersubjective et intramondaine.

D'où une approche résolument praxéologique :
« Ce que nous disons reçoit son sens du reste
de nos actions ».

Wittgenstein, *De la Certitude*, § 226.

3.2.1 TRANSACTIONS INTERSUBJECTIVES

La transaction intersubjective consiste pour les interlocuteurs à se reconnaître mutuellement comme *personnes* dans leurs dimensions psychologique (genres, profils), sociale (faces), institutionnelle (places), économique, idéologique, religieuse, etc.

3.2.1.1 LE PACTE DE BIENVEILLANCE

Toute transaction intersubjective est soumise à un *pacte de bienveillance* qui impose aux interlocuteurs une mutuelle ouverture à l'autre et une sollicitude réciproque.

Ce pacte affectif s'enracine dans un impératif de *dignité* et de *respect* des personnes qui prend dimension éthique et admet une traduction juridique. C'est sur le fond de ce pacte que l'agent peut avoir des *attentes*, voire des *exigences vis-à-vis* de son co-agent.

Au niveau dialogique, il conditionne le respect des *faces* des interlocuteurs (Erving Goffman, *Les Rites d'interaction*) comme celui des *règles de politesse* (Catherine Kerbrat-Orecchioni, « La politesse dans les interactions verbales »).

3.2.2 TRANSACTIONS INTRAMONDAINES

Toute interaction a pour finalité une *transaction intramondaine* au cours de laquelle les interlocuteurs se reconnaissent comme *co-agents* partageant la même *situation*, identifiant ensemble un *problème* [*Aufgabe*] et lui apportant ensemble une solution en construisant un *monde commun*.

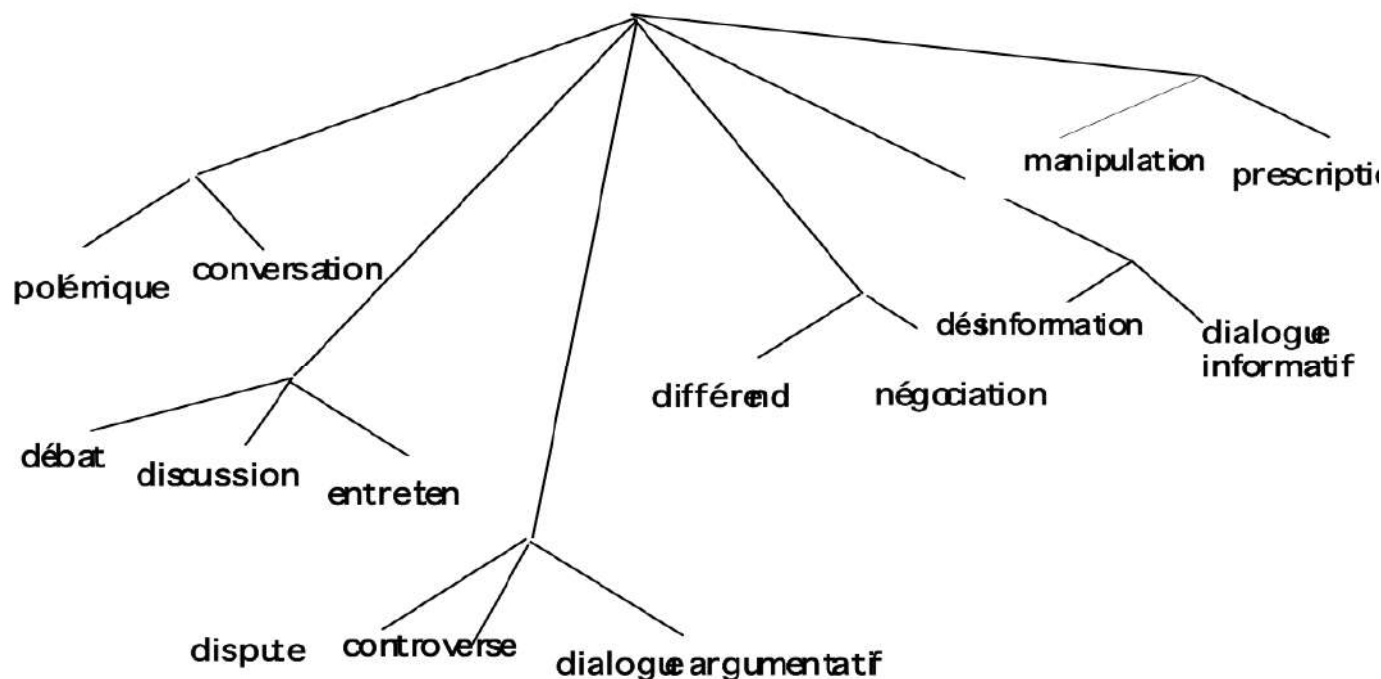
(ex. le dialogue médecin/malade).

« C'est la *praxis* qui donne aux mots leur sens ».

Wittgenstein, *Remarques mêlées*, § 1.

3.3 LES TYPES DE DIALOGUES

La coopération dialogique peut être polarisée positivement comme *collaboration* ou négativement comme *confrontation*. En croisant ces deux dimensions, on obtient la typologie suivante où l'on distingue d'abord le mode de transaction (à gauche intersubjectif, à droite transmondain), puis pour chacun la polarité (à gauche négatif, à droite positif) :



4 CONCLUSION

Il importe d'opérer un *renversement praxéologique* consistant à subordonner la *signification* des échanges communicationnels de surface au *sens* praxéologique déterminé par la *finalité* des transactions intersubjectives et intramondaines.

Le dire est subordonné au faire.



Et j'écris consolé : « Au commencement était l'action »
Faust, Goethe.

De la Certitude, § 40, Wittgenstein.

denis.vernant@univ-grenoble-alpes.fr

**JE VOUS
REMERCIE
DE VOTRE
ATTENTION**



BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

APEL Karl Otto, *Le Logos propre au langage humain*, trad. fr. M. Charrière & J.-P. Cometti, Combas, L'Éclat, 1994.

AUSTIN John :

– *Quand dire, c'est faire*, (1962), trad. fr. G. Lane, Paris, Seuil, Coll. Point, 1991.

– *Écrits philosophiques*, (1961), trad. fr. L. Aubert & A.-L. Hacker, Paris, Seuil, 1994.

BUBER Martin, *Je et Tu* (1923), trad. fr. G. Bianquis, Paris, Aubier-Montaigne, 1969.

ESPINAS Alfred, *Les Origines de la technologie : étude sociologique*, Paris, Alcan, 1897.

GRICE Paul, « Logique and Conversation », *Communications*, Paris, Seuil, n°30, 1979.

GOFFMAN Erving, *Les Rites d'interaction*, trad. fr. Alain Kihm, Paris, Minuit, 1974.

JACQUES Francis, *Dialogiques, Recherches logiques sur le dialogue*, Paris, PUF, 1979.

KOTARBINSKI Tadeusz, *Traité du travail efficace*, (1953), trad. fr. coordonnée par Jean-Luc Dumont, PU Franche-Comté, 2007.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, « La politesse dans les interactions verbales », *Les Interactions verbales*, T. 2, Paris, Armand Colin, 1992.

VERNANT Denis :

– *Du Discours à l'action, Études pragmatiques*, Paris, PUF, 1997.

– *Discours et vérité, analyses pragmatique, dialogique et praxéologique de la véridicité*, Paris, Vrin, 2009.

– *Dire pour faire*, Éditions UGA, Coll. Langues, Gestes, Paroles, Grenoble, 2020.

WITTGENSTEIN Ludwig :

– *De la Certitude*, trad. fr. par J. Fauve, Paris, Gallimard, Coll. Tel, 1976.

– *Remarques mêlées*, trad. fr. G. Granel, Paris, Garnier-Flammarion, n° 815, 2002.